

**4° EDITION DU FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR
SUR LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES
02 Novembre 2012 - King Fahd Palace Hôtel**

Atelier de la Coalition du Secteur Privé contre la Corruption

La Charte RSE&Développement Durable des Entreprises du Sénégal



Promotion assurée par M.Philippe BARRY - RSE Senegal

CHARTRE " RSE & DEVELOPPEMENT DURABLE " DES ENTREPRISES DU SENEGAL



Par la signature de la présente charte, nous nous engageons à adopter et à promouvoir une démarche RSE qui va au-delà de la législation en vigueur, et qui créera de la valeur ajoutée à la Société dans son ensemble.

Dans cet esprit, nous nous engageons, dans le cadre de la conduite de nos activités, à:

- 1** Promouvoir et partager les valeurs de l'entreprise et les principes de la RSE, tant en interne que dans nos relations avec les principales parties prenantes à nos activités.
- 2** Mettre en œuvre des pratiques visant à atténuer, le cas échéant, l'impact négatif de nos activités sur l'Environnement.
- 3** Adopter une bonne gouvernance dans nos processus d'achat et nos relations contractuelles avec les prestataires de service ; étudier la possibilité de donner la préférence à des fournisseurs locaux de produits et services ; amener lesdits partenaires en affaires à adhérer à la présente charte et à s'en approprier les principes.
- 4** Privilégier le recrutement de la main d'œuvre locale et participer à la montée en compétence de nos collaborateurs.
- 5** Améliorer les conditions de travail et assurer aux collaborateurs des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité au moins conformes aux lois et règlements en vigueur en la matière au Sénégal.
- 6** Concrétiser l'engagement sociétal de notre entreprise par son implication dans des projets de développement durable.
- 7** Soumettre dans le cadre du principe de «rendre compte en toute transparence» au comité de suivi du respect des engagements de la présente charte un rapport annuel décrivant les mesures prises et activités réalisées conformément aux principes et engagements de ladite charte.

Armed by greenpeace.org

Entreprise :

Signature et cachet de
l'entreprise :

Cachet de l'institution
partenaire de RSE Senegal :

Directeur General :

Date :

PLAN

- 1. Qui a élaboré cette Charte ?**
- 2. Pourquoi avoir élaboré cette Charte ?**
- 3. Le contenu, L'esprit et le sens cette Charte ?**
- 4. Qui va suivre le respect des engagements pris par les entreprises ?**



❑ Qui a élaboré cette Charte ?

- ❖ Engagement du **CNP** dans la promotion de cette Charte
- ❖ Conçue **PAR** et **POUR** les **Entreprises du Sénégal**, sous l'impulsion de **l'Initiative de RSE Senegal**, et l'appui technique d'un Comité technique composé de Responsables RSE de **11 entreprises de divers secteurs**

✓ Mines=	Oromin Sénégal
✓ Banque=	Bhs - Sgbs
✓ Industrie=	Mtoa - Suneor
✓ Btp=	Eiffage Senegal - Palm Btp
✓ Transport Logistique=	Bolloré Senegal
✓ Tic=	Neurotech
✓ Hôtellerie=	Radisson Blu
✓ Commerce distribution=	Cfao Senegal

- ❖ Deux référentiels utilisés pour la conception de la Charte :
 1. Norme ISO 26000 sur la RSE
 2. Charte RSE du MEDEF pour les entreprises implantées en Afrique (22 engagements)

□ Pourquoi avoir élaboré cette Charte ?

❖ Outil pratique d'aide au management des Entreprises, l'adhésion à cette Charte va permettre de :

- **se Distinguer en tant qu'entreprises volontairement engagées dans une démarche de Développement Durable**
- **Rendre mieux visible les actions Environnementales, Sociales, Sociétales et de Gouvernance (ESG) de l'entreprise (transparence)**
- **Progresser dans la pratique de la RSE et surtout mieux structurer les actions ESG (RSE stratégique)**
- **Servir de support pour la sensibilisation à la RSE des Parties Prenantes de l'Entreprise**

CHARTRE " RSE & DEVELOPPEMENT DURABLE " DES ENTREPRISES DU SENEGAL



Par la signature de la présente charte, nous nous engageons à adopter et à promouvoir une démarche RSE qui va au-delà de la législation en vigueur, et qui créera de la valeur ajoutée à la Société dans son ensemble.

Dans cet esprit, nous nous engageons, dans le cadre de la conduite de nos activités, à:

- 1 Promouvoir et partager les valeurs de l'entreprise et les principes de la RSE, tant en interne que dans nos relations avec les principales parties prenantes à nos activités.
- 2 Mettre en œuvre des pratiques visant à atténuer, le cas échéant, l'impact négatif de nos activités sur l'Environnement.
- 3 Adopter une bonne gouvernance dans nos processus d'achat et nos relations contractuelles avec les prestataires de service ; étudier la possibilité de donner la préférence à des fournisseurs locaux de produits et services ; amener lesdits partenaires en affaires à adhérer à la présente charte et à s'en approprier les principes.
- 4 Privilégier le recrutement de la main d'œuvre locale et participer à la montée en compétence de nos collaborateurs.
- 5 Améliorer les conditions de travail et assurer aux collaborateurs des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité au moins conformes aux lois et règlements en vigueur en la matière au Sénégal.
- 6 Concrétiser l'engagement sociétal de notre entreprise par son implication dans des projets de développement durable.
- 7 Soumettre dans le cadre du principe de «rendre compte en toute transparence» au comité de suivi du respect des engagements de la présente charte un rapport annuel décrivant les mesures prises et activités réalisées conformément aux principes et engagements de ladite charte.

Dakar, le :

Entreprise :

CNP :

Directeur Général :

Le contenu de la Charte ?

ARCHITECTURE DE LA CHARTE

•7 engagements

•7 enjeux abordés :

1. Ethique
2. Environnement
3. Développement Economique Local et la création d'emploi par des politiques d'Achats locaux adaptés
4. Social
5. Engagement communautaire des entreprises (notion de micro projets de développement durable)

ETHIQUE

- 1. Promouvoir et partager les valeurs de l'entreprise et les principes de la RSE, tant en interne que dans nos relations avec les principales parties prenantes à nos activités.**

➤ **Changer les mentalités, les attitudes et les comportements au travail et dans la Société**

Exemple = Organiser des sessions de sensibilisation sur l'Ethique, les Valeurs et les comportements responsables à l'intention des collaborateurs et des Parties Prenantes (Civisme et citoyenneté)

ENVIRONNEMENT

- 2. Mettre en œuvre des pratiques visant à atténuer, le cas échéant, l'impact négatif de nos activités sur l'Environnement.**

➤ **Inciter les entreprises à s'impliquer dans les questions environnementales**

Exemple = Mettre en place un programme de maîtrise voire de réduction des charges de consommation d'eau, d'électricité, de papiers

BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES

3. Adopter une bonne gouvernance dans nos processus d'achat et nos relations contractuelles avec les prestataires de service; étudier la possibilité de donner la préférence à des fournisseurs locaux de produits et services ; amener lesdits partenaires en affaires à adhérer à la présente charte et à s'en approprier les principes.
 - Comment l'entreprise peut-elle accompagner le développement de TPE-PME locales prestataires et sous-traitantes dans la création d'emplois durable ?
 - Notion de proximité de la TPE-PME contractantes

SOCIAL

- 4. PRIVILEGIER** le recrutement de la main d'œuvre locale et participer à la montée en compétence de nos collaborateurs.
 - **Notion de proximité et de compétences dans le cadre du recrutement**
 - **Inciter à l'élaboration de plans de formation**

- 5. AMELIORER** les conditions de travail et assurer aux collaborateurs des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité au moins conformes aux lois et règlements en vigueur en la matière au Sénégal.
 - **Conformité réglementaire – démarche de progrès**

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

- 6. Concrétiser l'engagement sociétal de notre entreprise par son implication dans des projets de développement durable.**
 - **Mise en exergue de l'approche projet cad notion de durabilité de l'action de l'entreprise, détermination des résultats, indicateurs**
 - **Notion de Partenariats gagnants/gagnants avec les bénéficiaires**

GOUVERNANCE

- 7. Soumettre dans le cadre du principe de «rendre compte en toute transparence» au comité de suivi du respect des engagements de la présente charte un rapport annuel décrivant les mesures prises et activités réalisées conformément aux principes et engagements de ladite charte.**
 - **Rendre public une information sociétale utile pour les autres acteurs concernés par la RSE (Etat, Syndicat de travailleurs, Société civile, Milieux académiques, Partenaires au développement)**

□ Qui va suivre le respect des engagements de cette Charte?

- ❖ **Création en 2013 d'un Observatoire des bonnes pratiques RSE et d'un Comité de suivi des engagements** composé d'acteurs multipartites (Patronat, Etat, Société civile, Syndicats de travailleurs, Milieux académiques) et qui aura pour mission de :
 - **Analyser les notes et bilans RSE annuels des entreprises**
 - **Formuler un avis consultatif sur la qualité du respect des engagements de la Charte**
 - **Apprécier sur la base de critères pré-définis la reconduction de l'adhésion de l'entreprise à la Charte (validité de la signature tous les 2 ans)**

MERCI !